reuse > L'actua

IMPÔTS 🖩 La CGT-Finances publiques de la Creuse s'inquiète des conséquences de la loi de finances 2018

« C'est la technique du pourrissement »

Prélèvement à la source, suppression de l'ISF, exonédes impots. pas que des heureux, noloi de finances 2018 ne fera sont en pleine réforme et la tion : les tinances publiques lamment parmi les agents ration de la taxe d'habita-

Julie Ho Hoa

il devient clair que nous sions d'emplois par an ; là, ne sommes plus une adons entre 9 et 10 suppresactuelle, 17 suppressions postes de cadre sup créés emplois d'agents opéraces publiques Creuse, 17 de la section CGT-Finan-Cyril Deret, cosecrétaire re prioritaires », explique ministration et un territoid'emploi sur 234 sont prépour être très précis. tionnels perdus mais trois lusqu'à présent, nous avivues pour l'année 2018. pas aussi longtemps que ces publiques en Creuse. les impôts... « A l'heure Peut-être qu'elle ne durera départementale des finana CGT-Finances publidevenir de la Direction ques s'inquiète sur le

ruraux, plus aux agglos Moins aux territoires

ments:ruraux. Toute la Dipactes restent les départeles territoires les plus imces publics se poursuit et Le détricotage des servi-

> ruraux payent le plus gionales. « Les territoires de métropolisation » des Florian Lacombe, cosecrélourd tribut, remarque les grandes capitales rérassemble peu à peu dans services publics, que l'Etat

ries va être impactée et qu'une partie des trésorecernés : « On se doute sauront quelle est la répartition des postes con-

suppressions de postes d'impôt des particuliers », il y aura des suppressions qu'avec le prélèvement à la source (lire ci-dessous), anticipe Cyril Deret. Ces de poste dans les services

cité quotidienne du travail conséquences sur l'efficaauront non seulement des . ment du service public, ce moyen de fermer une trétion du service puqu'ils appellent des fudonc fermer. « C'est la ne peut pas répondre à la deux agents, la trésorerie sorerie, c'est de faire en qu'on appelle la destrucsions de trésoreries et ce technique du pourrisseà la réglementation et doit agent, elle ne répond plus charge de travail. Avec un plus tonctionner. » Avec sorte qu'elle ne puisse soreries et le meilleur maximum de petites tré-

INAUIETS. Florian lacombe et Cyril Deret, cosecrétaires de la section creusoise de la CGT-finances publiques, s'inquiètent de la loi de finances 2018 et de ses conséquences sur la Creuse, déjà fragilisée par la désertification des services publics.

siste sur le « phénomène - viron 550 agents, ils perregrette Cyril Deret qui inrection des finances par la loi de finances publiques (DGFIP) est ministration française », politique publique de l'add'ajustement de toute la vent sauter en 2018. 2018 : 1,590 emplois doitouchée nationalement « Nous sommes la variable En Haute-Vienne, sur en-

BARLIER

nances publiques Creuse. taire de la section CGT-Ficinq postes... Ce sont les tes, à Bordeaux, ils créent grandes perdantes. » mentales qui sont les petites directions départedent seulement neuf pos- -Mi-décembre, les agents

> toire. « Nous avons un réseau de trésoreries certes nos structures perdurent », nent avec seulement deux explique le cosecrétaire. que l'on veut, on veut que agents. On va se retrouver important mais qui tourpour mener à bien leur iravail, et ce n'est pas ce agents vont être regroupés lans un système où les

ils veulent fermer un Le processus est simple ;

Son collègue poursuit

des trésoreries sur le terrimais aussi sur le maillage

blic...» 質

Une loi qui fragilise les territoires ruraux

Les réformes que prépare la loi de finances 2018, voilà ce que les deux cosecrétaires de la CGT-Finances publiques de la Creuse en pensent...

Le prélèvement à la source à compter du 1" janvier 2019. « C'est loin d'être une simplification pour les particuliers comme on nous le vend. Les contribuables devront toujours faire leur déclaration tous les ans. Quant à ceux qui bénéficient de réductions, certains devront attendre 9 à 10 mois pour obtenir leur régularisation puisqu'elles ne seront calculées qu'après coup... »

Les cosecrétaires pointent également le fait que le prélèvement à la source constitue « un danger pour la collecte de l'impôt sur le revenu » et ne rendra pas son recouvrement plus efficace, au contraire. « Les entreprises collectent les cotisations sociales, et il y a une fraude massive en la matière de l'ordre de plusieurs dizai-

nes de milliards d'euros... Sans parler qu'elles vont s'en servir comme trésorerie. » Et quid du prélèvement en cas de liquidation judiciaire? « À présent, la mensualisation fonctionne très bien et même s'il n'y a pas de contemporanéité, c'est la même chose que le PAS et c'est maîtrisé de A à Z par le contribuable et l'administration fiscale. »

15.000 emplois vont être supprimés à la Direction des finances publiques pour accompagner cette réforme.

L'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des foyers. Un taux qui pourrait s'élever à 88 % en Creuse au vu du revenu médian plus faible qu'ailleurs. « C'est autant d'argent en moins dans les caisses des collectivités territoriales que l'État devra compenser. Le discours officiel, c'est qu'il compensera 100 %, mais si ca se passe comme le RSA où, à un moment donné, l'État ne compensait plus, ce ne sera pas pérenne.»

« On privilégie les grosses métropoles »

Et sur quel principe, 80 % et pas 50 ou 100\%? « On sait que ce sera sur un seuil de revenu que l'on ne connaît pas pour l'instant. Ce qui amène aussi à penser qu'il risque d'y avoir une rupture d'égalité des contribuables devant l'impôt, ce qui veut dire que ce projet de réforme risque d'être retoqué par le Conseil constitutionnel. Le président Macron craint cela, c'est pour ça qu'il promet qu'à terme 100 % des foyers seront exonérés. » Dans le même temps, il évoque la possibilité d'une taxe de l'audiovisuel élargie aux portables et aux ordinateurs...

La CGT-Finances publiques rappelle que la taxe d'habitation représente 35 % du budget des communes. « Pour les petites communes, c'est une ressource encore plus nécessaire que pour les grosses qui peuvent collecter la taxe professionnelle, donc leur manque à gagner sera plus grand encore. On détruit encore un peu plus les territoires ruraux pendant qu'on privilégie les grosses métropoles... »

La suppression de l'IFS. C'est 3,2 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'État. « Il va falloir trouver ces 3,2 milliards, tout ça parce qu'on part du principe erroné qu'en rendant de l'argent aux gens très riches, ils vont de fait réinvestir dans les entreprises alors qu'on voit que ce n'est pas le cas, ca ne fonctionne pas comme ça. Il n'y a pas d'investissement sur le long terme dans les entreprises, il n'y a qu'une bulle spéculative qui grossit. »